



# BULLETIN D'INFORMATION

## SAISON 2023 / 2024

### SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais  
Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 11 DU SAMEDI 28/10/2023

Réunion du 23 octobre 2023

- Désignations : Léo DUSSUD : 07 82 64 63 66  
Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER : 07 63 17 10 40 – mail : [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr)
- Désignations observateurs : MEYER Jrad : 06 65 32 27 52
- Validations rapports : CHALABI Tahar : 06 62 58 38 19

#### INDISPONIBILITES

- M. FRANCILLETTE Kelian : du 20 au 23 octobre : envoyé le 18 octobre : indisponibilité très tardive
- M. BEURRIER Dylan : du 21 au 28 octobre : suppression indisponibilité
- M. CORTIER Loïc : le 28 octobre
- M. MICHAELIAN Oscar : le 29 octobre ; le 5 novembre

#### COURRIERS DEMANDES

- M. VATAN Boris, pour son absence au match Riorges – Villers, en U15, du 15 octobre : RAPPEL
- M. KHEBAL Ryad, pour son absence au match U15 D3 J, le dimanche 22 octobre

#### RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE ET ASSEMBLEE GENERALE

Les tests physique et rattrapage AG auront lieu le **samedi 11 novembre, de 8h30 à 13h, à Riorges (42153)**.  
Début AG, à 8h30 : salle du Pontet, 83 place Serge Giry, à Riorges.  
Ensuite les tests physiques auront lieu à 11h, au stade Gallieni, avenue Joseph Gallieni, à Riorges (stade derrière Magasin Leclerc)  
**Présence obligatoire** pour les absents, blessés ou échoués, et les personnes n'ayant pas émarginé l'après-midi lors de L'AG du 9 Septembre à Andrézieux.

#### INFOS

- **Pensez à prendre en photo la composition des équipes** pouvant être utile suite à un dysfonctionnement de la FMI.

Lors de la clôture de la tablette, une ligne anomalie peut apparaître  
Ce match requiert la saisie des règlements locaux.  
Il faut descendre en bas à droite dans l'onglet « infos » et mettre RAS dans la case, puis valider.

#### INFORMATIONS DU CTDA

- Corrigé du questionnaire annuel en ligne dans la rubrique "actualités" de l'onglet "arbitrage"
- Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match. Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.
- Il est impératif de consulter vos désignations sur votre Portail Des Officiels (PDO) : <https://officiels.fff.fr>. L'application "Officiels" (iOS & Android) reste une option de consultation.
- Le document "Directives Saison 2023-2024" est téléchargeable dans la rubrique "DOCUMENTS ARBITRES".
- Les observateurs accompagnant les nouveaux arbitres stagiaires doivent remplir un rapport d'accompagnement disponible sur PDO > Documents > District. **A noter : sans rédaction du rapport d'accompagnement du nouvel arbitre, l'action sera comptabilisée comme nulle.**
- **Rappel des règlements :**



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

## SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais  
Tél : 04.77.44.51.96

\* **En Coupe de la Loire Jeunes** : en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- **Rappel disciplinaire** : lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport disciplinaire écrit est attendu par l'arbitre.

- Ligne téléphonique du CDTA : 07.63.17.10.40

---

### NOTES AUX ARBITRES

- **Rapport disciplinaire**

**Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI. (faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)**

**La C.A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...) ou tout évènement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation, doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.**

- **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.**

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : [delegation-roanne@loire.fff.fr](mailto:delegation-roanne@loire.fff.fr)) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera OBLIGATOIREMENT le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.

---

### UNAF ROANNE

**L'Assemblée Générale** de la **section roannaise de l'UNAF** se tiendra le **vendredi 27 octobre à 19h** dans les locaux de la Délégation.